

MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Note aux rédactions

Note aux rédactions

www.economie.gouv.fr

Paris, le 17 avril 2013 N° 553

## Benoît HAMON, ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire et de la Consommation, se déplacera jeudi dans la Manche.

Le ministre se rendra à Mortain sur le site normand de la SCOP ACOME (Association coopérative d'ouvriers en matériel électrique), où il visitera deux des cinq sites industriels de ce leader français du câblage, des réseaux télécoms et des infrastructures de bâtiment.

Créé en 1932, premier groupe industriel coopératif français, employant 1430 personnes et dont 60% de l'activité trouve des débouchés à l'international, ACOME démontre par ses succès industriels et commerciaux qu'entreprendre en SCOP participe pleinement de la compétitivité de l'économie française.

A l'issue de la visite, le ministre remettra les insignes de chevalier de la Légion d'honneur à son Président-directeur général, Jacques de HEERE.

Les SCOP font l'objet d'une attention particulière du ministre délégué chargé de l'Economie sociale et solidaire, qui souhaite en cinq ans doubler leur nombre et faire de celles-ci un véritable levier de création d'emploi, dans le cadre de la politique de soutien à la croissance du gouvernement.

Le ministre abordera notamment avec les salariés et l'équipe de direction de l'entreprise les dispositions particulières du projet de loi sur l'Economie sociale et solidaire ayant trait au développement des SCOP.

Contact presse:

Cabinet de Benoît HAMON: 01 53 18 41 04

